

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS ET DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DEL2025_007**

**MOBILISATION POUR MAYOTTE :
APPEL DE L'AMF À LA SOLIDARITÉ NATIONALE
Séance du 20 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 20 février, à 18h00, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seules Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers-le-Sec, située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seules. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 14 février 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 14 février 2025.

Nombre de conseillers communautaires		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	34	44
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

VOTE
À LA MAJORITÉ ABSOLUE :
Pour : 41
Contre : 1
Abstention : 2

Sont présents les conseillers communautaires suivants :
Dominique ANGOT, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Vincent DAUCHY, Pierre de PONCINS, Marcel DUBOIS, Alain DUVAL, Jean DUVAL, Christian GUESDON, Stéphane JACQUET, Marie-Claire LAURENCE, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Gérard LECOQ, Jean-Daniel LECOURT, Lysiane LE DUC DREAN, Sylvaine LEFEVRE, Guillaume LEMENAGER, Daniel LEMOUSSU, Daniel LESERVOISIER, Gérard LEU, Gérard MARCIA, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO de MOLINER, Virginie SARTORIO, Alain SCRIBE, Gilles TABOUREL, Agnès THOMASSET, Richard VILLECHENON.

Ont donné pouvoir :
*Nadine BACA a donné pouvoir à Agnès THOMASSET
Christelle CROCOMO a donné pouvoir à Gwenaëlle LECONTE
Sandrine GARCON a donné pouvoir à Daniel LESERVOISIER
Véronique GAUMERD a donné pouvoir à Jean-Daniel LECOURT
Philippe GAUTIER a donné pouvoir à Sylvaine LEFEVRE
André MARIE a donné pouvoir à Colette ORIEULT
Alain PAYSANT a donné pouvoir à Gérard LECOQ
Geneviève SIRISER a donné pouvoir à Thierry OZENNE
Fabien TESSIER a donné pouvoir à Virginie SARTORIO
Jean-Luc VERET a donné pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN*

Le Conseil communautaire a nommé Christian GUESDON secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire de la communauté de communes Seules Terre et Mer du 12 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

DEL2025_007 : MOBILISATION POUR MAYOTTE : APPEL DE L'AMF À LA SOLIDARITÉ NATIONALE

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'avis favorable du bureau en date du 5 février 2025,
- Vu l'avis favorable de la commission finances et mutualisation en date du 11 février 2025.

Considérant l'urgence de la situation suite au passage du cyclone CHIDO qui a dévasté l'île de Mayotte.

Considérant que l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.

Considérant la volonté de la communauté de communes Seules Terre et Mer d'apporter son soutien et de témoigner sa solidarité à la population de Mayotte.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à LA MAJORITÉ ABSOLUE DE 41 VOIX POUR, 1 CONTRE ET 2 ABSTENTIONS :

APPROUVE le versement d'un don de 2 500 € à la Protection civile et de 2 500 € à La Croix rouge pour soutenir la population de Mayotte.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

LE PRÉSIDENT

Thierry OZENNE



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seules Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN